

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE COOLONGALOOK

En accédant à notre site web, vous acceptez de respecter les termes et conditions d'utilisation de celui-ci. La réalisation d'une commande en ligne pour l'achat de nos Bons Cadeaux, produits, marchandises et toutes activités indique votre acceptation de ces termes et conditions générales de vente.

1. Conditions générales de réservation

1.1 Objet

Les présentes conditions générales de réservation s'appliquent à la réservation du ou des produits Coolongalook Parc Aventure (activités) et de tout produit auxiliaire à l'emplacement indiqué dans la confirmation de réservation de Coolongalook Parc Aventure.

Ces conditions générales de réservation contiennent des informations importantes concernant votre participation et celle des membres de votre groupe et, par conséquent, vous reconnaissez et acceptez que vous devez vous assurer que tous les membres de votre groupe connaissent et acceptent ces conditions générales de réservation.

Aucune modification des présentes conditions générales de réservation ne sera contraignante, sauf accord écrit de Coolongalook Parc Aventure.

Toute erreur typographique ou autre erreur ou omission dans toute confirmation de réservation ou autre document émis par Coolongalook Parc Aventure (y compris toute documentation électronique) sera sujette à correction sans aucune responsabilité de la part de Coolongalook Parc Aventure.

Coolongalook Parc Aventure se réserve le droit d'apporter des modifications aux activités, que ce soit pour se conformer à toute sécurité applicable, à d'autres exigences légales ou autres.

1.2 Confirmation de réservation

Aucune réservation ne sera considérée comme acceptée à moins d'être acceptée par écrit par Coolongalook Parc Aventure (qui doit inclure l'e-mail de confirmation de la réservation de Coolongalook Parc Aventure).

Ces conditions générales de réservation intègrent la politique de confidentialité de Coolongalook Parc Aventure, ainsi que la reconnaissance des risques et la clause de non-responsabilité. Vous et chaque membre de votre groupe devrez signer la reconnaissance des risques et la clause de non-responsabilité avant d'être autorisés à entreprendre les activités.

Vous devez informer Coolongalook Parc Aventure dès que possible de toute erreur dans la confirmation de réservation de Coolongalook Parc Aventure.

1.3 Consommation de la prestation

En application de la réglementation en vigueur, il pourra être demandé au client, à l'arrivée, de remplir une fiche de Reconnaissance des risques et clause de non-responsabilité. Tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'établissement à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué. L'établissement disposant d'un règlement intérieur, le client accepte et s'engage à respecter ledit règlement. En cas de non-respect par le client d'une des dispositions du règlement intérieur, l'établissement se trouvera dans l'obligation d'inviter le client à quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué. Coolongalook Parc Aventure fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que votre participation et celle de votre groupe commence à l'heure réservée et il incombe à chaque participant de s'assurer qu'il arrive à temps. Les arrivées tardives pourraient ne pas être autorisées à entreprendre les activités et aucun remboursement ou compensation ne sera payable dans de telles circonstances. En juillet et août, le déjeuner doit être fait avant ou après les activités. Les parcours doivent être effectués soit le matin, soit l'après-midi. En cas de pass multi-activités, le déjeuner peut alors être fait entre deux activités.

1.4 Sécurité

Les activités comprennent des parcours exigeants et la participation n'est pas sans risque car des chutes ou des accidents peuvent être mortels. Tous les participants recevront une formation détaillée en matière de sécurité dispensée par un instructeur.

Coolongalook Parc Aventure se réserve le droit de refuser l'admission aux activités ou de retirer un participant des activités s'il le juge nécessaire. Sont notamment concernés les participants qui ne respectent pas les règles et conseils de sécurité, le système de sécurité, l'utilisation sécuritaire du matériel ou qui sont réputés être sous l'influence d'alcool ou de drogues.

Tous les participants sont tenus d'agir de manière responsable et courtoise à tout moment et de respecter les autres participants. Coolongalook Parc Aventure aura le droit d'empêcher toute personne d'entreprendre ou de terminer les activités dans le cas où elle estimerait le comportement d'un participant inapproprié.

Les participants doivent être habillés de manière appropriée (voir clause 1.5) et Coolongalook Parc Aventure se réserve le droit de refuser l'entrée aux activités à tout participant qui n'est pas convenablement habillé.

Les activités resteront ouvertes dans la plupart des conditions météorologiques (mais pas en cas de coup de vent violent, d'orage, de glace abondante ou de neige).

Aucun remboursement ou compensation ne sera payable par Coolongalook Parc Aventure dans le cas où un participant n'est pas autorisé ou décide de ne pas entreprendre ou terminer les activités pour les raisons énoncées dans cette clause. Les participants doivent être capables de voir des distances similaires à celles requises pour conduire une voiture afin de pouvoir suivre les cours et superviser toute personne de moins de 16 ans dont ils ont la garde. Par conséquent, les participants myopes ou hypermétropes doivent s'assurer de porter des lentilles de contact ou des lunettes prescrites.

Les activités sont physiquement exigeantes et nécessitent un certain degré d'agilité, de force et d'endurance. Si les participants ont des doutes quant à l'opportunité de participer aux activités, il leur est conseillé d'observer le parcours avant de réserver. Si les participants ont des problèmes de santé, il leur est conseillé de consulter leur médecin à l'avance. Les participants devront certifier qu'ils ne souffrent d'aucun problème de santé qui rendrait plus probable leur implication dans un incident pouvant entraîner des blessures à eux-mêmes ou à autrui. En raison de la nature physique des activités, Coolongalook Parc Aventure recommande aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes présentant un IMC > à 30 (calculé en divisant le poids par le carré de la taille, exprimé en kg/m²) de ne pas y participer. Les personnes précédemment citées qui souhaitent quand même entreprendre les activités devront signer une décharge de responsabilité confirmant qu'elles sont conscientes qu'il existe des risques pour elles (et pour leur enfant à naître le cas échéant) et que la participation aux activités se fait à leurs propres risques. (voir [Reconnaissance des risques et consentement](#) qui peut être consultée sur le site internet de Coolongalook Parc Aventure (page « Politiques et termes »).

Tous les participants doivent être raisonnablement en forme et en bonne santé. Veuillez noter ces informations supplémentaires sur les restrictions de poids et de taille spécifiques à l'activité :

Grand Parcours en ligne de vie continue :

Les participants doivent mesurer au moins 1,40 m et peser moins de 130 kg.

Parcours Junior en ligne de vie continue :

Les participants doivent mesurer au moins 1,25 m et peser moins de 130 kg.

Parcours enfant en ligne de vie continue :

Les participants doivent mesurer au moins 1,00 m, avoir 4 ans minimum et peser moins de 130 kg.

Filets de l'Aventure : Les participants doivent être âgés d'au moins 2 ans et peser moins de 130 kg.

Lasertag outdoor : Les participants doivent avoir au moins 7 ans.

Tous les participants doivent porter l'équipement spécifique à l'activité suivant :

Grand Parcours : Un harnais complet ou un harnais cuissard avec un tour de taille maximum de 120 cm et une mesure maximale du tour de cuisse de 75 cm autour du haut de votre cuisse. Celui-ci sera fourni par Coolongalook Parc Aventure et installé par un instructeur.

Parcours Junior : Un harnais complet ou un harnais cuissard avec un tour de taille maximum de 120 cm et une mesure maximale du tour de cuisse de 75 cm autour du haut de votre cuisse. Celui-ci sera fourni par Coolongalook Parc Aventure et installé par un instructeur.

Parcours Enfant : Un harnais complet (40kg max) ou un harnais cuissard avec un tour de taille maximum de 120 cm et une mesure maximale du tour de cuisse de 75 cm autour du haut de votre cuisse. Celui-ci sera fourni par Coolongalook Parc Aventure et installé par un instructeur.

Si vous avez des inquiétudes concernant l'ajustement des harnais/casques, nous vous conseillons de visiter un site avant votre réservation et de parler à un membre du personnel de Coolongalook Parc Aventure. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ne sera pas autorisée à entreprendre les activités. (Les mesures de taille doivent être prises au-dessus du nombril ; les hommes et les femmes pesant plus de 115 kg sont susceptibles d'être dans cette catégorie. Les participants de taille plus grande ou plus petite peuvent devoir porter un harnais complet pour des raisons de sécurité. Il est de votre responsabilité de vous assurer que tous les membres de votre parti satisfont à ces exigences.

Tous les participants doivent répondre à la supervision spécifique à l'activité suivante :

Grand Parcours (ligne de vie continue) : Après le briefing de sécurité, les participants ne seront pas directement encadrés par un moniteur. Un adulte participant (18 ans et plus) doit accompagner les moins de 16 ans. Un adulte doit être présent pour superviser jusqu'à 12 enfants âgés de 10 à 15 ans ; ils peuvent participer au parcours ou superviser depuis le sol. Les adultes surveillants doivent signer la [reconnaissance de risque et consentement](#) indiquant qu'ils accepteront la responsabilité de leur sécurité et de la surveillance des enfants dont ils ont la garde.

Parcours Junior : Un adulte (18 ans et plus) doit être présent pour superviser jusqu'à 8 enfants âgés de 8 à 15 ans ; ils peuvent participer au parcours ou superviser depuis le sol. Les adultes participants et superviseurs doivent signer la [reconnaissance de risque et](#)

[consentement](#) indiquant qu'ils ont pris en compte les risques et qu'ils superviseront les enfants dont ils ont la garde.

Parcours Enfant : Un adulte participant (18 ans et plus) doit accompagner les moins de 5 ans. Un adulte est autorisé à superviser jusqu'à 2 enfants de moins de 5 ans. Un adulte doit être présent pour superviser jusqu'à 8 enfants âgés de 6 à 15 ans, un minimum de 1 adulte doit être présent par groupe ; ils peuvent participer au parcours ou superviser depuis le sol. Les adultes participants et superviseurs doivent signer la [reconnaissance de risque et consentement](#) indiquant qu'ils ont pris en compte les risques et qu'ils superviseront les enfants dont ils ont la garde.

Filets de l'Aventure : Un adulte participant (18 ans et plus) doit être présent sur l'activité pour encadrer les moins de 6 ans. Un adulte est autorisé à superviser jusqu'à 2 enfants de moins de 6 ans. Un adulte (18 ans et plus) doit être présent pour superviser jusqu'à 8 enfants âgés de 6 à 15 ans ; ils peuvent participer à l'activité ou superviser depuis le sol. Les adultes participants et superviseurs doivent signer une reconnaissance de risque et une clause de non-responsabilité indiquant qu'ils ont pris en compte les risques et qu'ils superviseront les enfants dont ils ont la garde.

1.5 Vêtements

Il est de la responsabilité de tous les participants de s'assurer qu'ils sont habillés de manière appropriée et Coolongalook Parc Aventure conseille aux participants de porter des vêtements adaptés aux conditions météorologiques et aux activités et qu'ils ne craignent pas d'être endommagés. Les restrictions suivantes s'appliquent notamment : Chaussures fermées obligatoires, couvrant au minimum talons et orteils (crocs, tongs, sandales ne sont pas autorisées.) et tenue adaptée aux activités de plein-air.

Les cheveux longs doivent être attachés

Les tailles doivent être couvertes et les piercings retirés ou recouverts de ruban adhésif pour plus de confort.

Coolongalook Parc Aventure ne sera pas responsable de tout dommage ou perte de vêtements ou d'autres objets personnels de personnes résultant de la participation aux activités.

1.6.1 Reports de réservations, annulations et remboursements Individuels

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Jusqu'à J-7, vous pouvez annuler une réservation existante et recevoir un remboursement complet, moins les frais de réservation. Vous pouvez également modifier votre réservation gratuitement.

Jusqu'à J-3, vous pouvez annuler une réservation existante et recevoir un remboursement de 70% du montant total (facturation à 30%). Vous pouvez également modifier votre réservation gratuitement. Vous pouvez décaler la date de l'activité, selon disponibilité ou être crédité d'un bon cadeau, valable 1 an. Toute demande de déplacement ou d'annulation doit être effectuée via le [formulaire de contact](#).

De J à J-2 et non présentation, si Coolongalook est opérationnel, vous n'aurez pas le droit de déplacer votre réservation ni de recevoir de remboursement en cas d'annulation.

Par J, il est entendu le jour de la prestation.

Si Coolongalook Parc Aventure estime qu'il est nécessaire d'annuler votre réservation, il fera tout son possible pour vous en informer dans les plus brefs délais. Vous aurez droit à un remboursement intégral en cas d'annulation en vertu de cette clause, mais aucune autre indemnité ne sera due.

Si Coolongalook Parc Aventure, pour des raisons indépendantes de sa volonté (y compris des vents violents, des orages et des conditions glaciales*), estime qu'il est nécessaire de mettre fin à l'activité une fois que votre groupe a déjà commencé à participer, il vous sera proposé un bon cadeau valable 1 an ou de reporter votre réservation selon les disponibilités et si cela intervient moins de 2 heures après votre arrivée sur site. Si des conditions météorologiques dangereuses sont prévues, nous nous efforcerons de prendre la décision le plus tôt possible et ferons de notre mieux pour vous contacter pour essayer de vous éviter un voyage inutile. Dans de telles circonstances, vous n'aurez droit à aucun remboursement, en partie ou en totalité.

*dans toutes les autres conditions météorologiques, nous opérons selon les conditions normales et standard.

Les paiements effectués par carte de débit ou de crédit seront remboursés sur la même carte ou, si la carte est expirée par la suite, par virement bancaire. Les paiements effectués par Bon Cadeau seront remboursés par l'émission d'un Bon Cadeau de remplacement de même valeur.

Lorsque plusieurs modes de paiement sont utilisés, Coolongalook Parc Aventure se réserve le droit de rembourser toute somme due lors d'un remboursement ou d'une modification par le mode de paiement de sa convenance.

1.6.2 Conditions de réservation lorsqu'un emplacement Coolongalook Parc Aventure est contraint de fermer en raison du COVID-19

Si votre réservation ne peut pas avoir lieu, nous serons heureux de la reporter gratuitement à une date ultérieure ou d'organiser un bon cadeau de la valeur totale de votre réservation utilisable dans les 12 mois, selon la date retenue. Même si nous espérons que vous nous soutiendrez en reprogrammant, un remboursement sera également possible.

1.6.3 Reports, annulations et remboursements de réservations de groupe sur devis

Les demandes de modifications de dossiers confirmés doivent être effectuées par écrit (courrier ou email). Seules sont réputées acceptées les modifications notifiées par renvoi d'une confirmation par Coolongalook Parc Aventure.

L'effectif indiqué lors de la réservation sera retenu comme base de facturation. La remise étant ajustée à l'effectif, il est toléré jusqu'à 10% d'absents applicable sur l'ensemble de la prestation. Au-delà de ce taux, la remise accordée pourra être réajustée unilatéralement et selon les termes de Coolongalook Parc Aventure et l'effectif réel présent.

Jusqu'à J-7, vous pouvez annuler une réservation existante et recevoir un remboursement complet en cas de paiement à l'avance. Vous pouvez également modifier votre réservation gratuitement.

Jusqu'à J-3, vous pouvez annuler une réservation existante et recevoir un remboursement de 70% du montant total (facturation à 30%). Vous pouvez également modifier votre réservation gratuitement. Vous pouvez décaler la date de l'activité, selon disponibilité. Toute demande de déplacement ou d'annulation doit être effectuée via le [formulaire de contact](#).

De J à J-2 et non présentation, si Coolongalook est opérationnel, vous n'aurez pas le droit de déplacer votre réservation ni de recevoir de remboursement en cas d'annulation. Si l'annulation de la réservation n'est pas effectuée dans les délais cités ci-dessus, une facture établie selon les conditions du devis vous sera adressée par courrier ou email.

Par J, il est entendu le jour de la prestation.

En cas de mauvais temps, la décision d'annulation sera prise le matin même avec le responsable du site. Aucune annulation prise sans notre accord ne sera acceptée. Dans le cas d'un paiement par mandat administratif ayant généré l'émission d'un bon de commande de l'organisme payeur, ce dernier s'engage à régler la facture qui lui sera adressée.

1.7 Non-responsabilité

Sauf indication contraire dans les présentes conditions générales de réservation, Coolongalook Parc Aventure ne sera pas responsable de la perte ou des dommages causés à toute propriété ou à toute personne résultant de la réservation ou de la participation aux activités.

Le service de casiers de consigne est payant (1 €) à l'accueil. Vous pouvez aussi laisser les objets et sacs non essentiels dans votre voiture. Les petits objets tels que les clés de voiture peuvent être conservés à l'accueil gratuitement. Nous déclinons cependant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Des parkings sont disponibles sur le site et tous les véhicules sont laissés aux risques et périls des propriétaires.

Rien dans les présentes conditions générales de réservation n'est destiné à limiter la responsabilité de Coolongalook Parc Aventure en cas de décès ou de blessures corporelles causés par la négligence de Coolongalook Parc Aventure ou de ses employés, agents ou sous-traitants.

1.8 Divers

Si l'une de ces conditions est jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle sera séparée et supprimée des présentes conditions et les conditions restantes survivront, resteront pleinement en vigueur et continueront d'être contraignantes et exécutoires.

Rien de ce qui précède ne confère à un tiers un quelconque avantage ou le droit de faire respecter l'une des présentes conditions générales de réservation.

Les présentes conditions générales de réservation seront régies et interprétées conformément aux lois du pays dans lequel l'activité est située.

2. Produits et services

2.1 Effectuer un achat

Le client choisit les services présentés sur notre plateforme de réservation. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des services disponibles sur notre plateforme de réservation et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause. Le client est seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que notre responsabilité ne peut être recherchée à cet égard. Parcourez nos produits et ajoutez tous les articles que vous souhaitez acheter dans le panier. La réservation est réputée formée dès la réception du bon de réservation. Le client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur le bon ou la demande de réservation. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises. Après le choix définitif des prestations à réserver, la procédure de réservation comprend notamment la saisie de la

carte bancaire en cas de demande de garantie ou de prépaiement, la consultation et l'acceptation des conditions générales de vente et des conditions de vente du tarif réservé avant la validation de la réservation et, enfin, la validation de la réservation par le client. En soumettant votre commande, vous proposez d'acheter des biens et vous nous autorisez à utiliser vos données personnelles dans le but de fournir ces biens. Nous transmettons vos coordonnées uniquement aux personnes que nous pouvons sous-traiter pour effectuer la livraison. Toutes les commandes en ligne sont confirmées par email.

2.2 Sécurité des cartes de crédit

Tous les achats en ligne s'effectuent en toute sécurité, en utilisant la technologie de sécurité Internet pour protéger nos clients. Toutes les informations de carte de crédit et données personnelles sont cryptées pour garantir que vos achats chez nous sont privés et protégés, grâce à la technologie SSL. En cas de no show (réservation non annulée – client non présent) d'une réservation garantie par carte bancaire, l'établissement débitera le client, à titre d'indemnité forfaitaire, du montant indiqué dans ses conditions générales de vente. La plateforme de paiement sécurisé vérifie la validité de la carte de paiement du client. Il peut y avoir un refus de la carte de paiement pour plusieurs raisons : carte volée, carte bloquée, plafond atteint, erreur de saisie... En cas de problème, le client devra se rapprocher de sa banque d'une part, de l'établissement d'autre part pour confirmer sa réservation et son mode de paiement. Une facture peut être demandée par voie électronique lors de la réservation.

2.3 Paiement

Le client communique ses coordonnées bancaires à titre de paiement total lors de la réservation, par carte bancaire de crédit ou privative (Visa, Mastercard,... selon les possibilités offertes par la plateforme de réservation de l'établissement) en indiquant directement, dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de carte, sans espaces entre les chiffres, ainsi que sa date de validité et le cryptogramme visuel. Tous les paiements par carte sont appliqués au moment de la commande, ce qui nécessitera les coordonnées complètes du titulaire de la carte, notamment son nom, son adresse et son numéro de téléphone. Ceux-ci doivent correspondre aux informations exactes enregistrées auprès de l'utilisateur de la carte.

2.4 Contenu

Bien que Coolongalook Parc Aventure fasse de son mieux pour garantir l'exactitude de toutes les informations contenues dans ce site web, nous ne serons pas responsables des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de ce site.

2.5 Tarification

Les prix afférents à la réservation des services sont indiqués avant et lors de la réservation. Les prix sont confirmés au client en montant TTC, dans la devise commerciale de l'établissement, et ne sont valables que pour la durée indiquée sur la plateforme de réservation. Si le débit à l'établissement s'effectue dans une monnaie autre que celle confirmée sur la réservation, les frais de change sont à la charge du client. Toutes les réservations, quelle que soit leur origine, sont payables dans la monnaie locale de l'établissement, sauf dispositions particulières indiquées sur place. Sauf mention contraire sur la plateforme de réservation, les prestations complémentaires ne sont pas incluses dans le prix. Les taxes (taxes locales, taxes de séjour, etc ...) le cas échéant, présentées sur la page des tarifs, sont à régler directement sur place auprès de l'établissement. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

Si un produit est annoncé à un prix incorrect en raison d'une erreur typographique ou d'une erreur du fournisseur, nous nous réservons le droit de refuser ou d'annuler une commande, que celle-ci ait été confirmée ou non. Dans un tel cas, nous vous en informerons et un remboursement complet sera effectué, si nécessaire. Tous les prix des produits et services sont indiqués en euros et incluent le tarif standard en vigueur au moment de la réservation. Les tarifs incluent la TVA.

2.6 Service client

Veillez nous contacter si nous pouvons vous être utiles. Nous sommes disponibles par e-mail à contact@coolongalook-parc-aventure.com, vous pouvez également téléphoner au +33 (0)9 83 48 61 94.

2.7 Plaintes

Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, veuillez nous contacter. Envoyez un e-mail à contact@coolongalook-parc-aventure.com. Votre e-mail fera l'objet d'une enquête immédiate auprès du site et de l'équipe de santé et de sécurité. Notre objectif est de répondre dans les 7 jours, mais nous vous tiendrons informé si cela risque de prendre plus de temps. Les détails de toutes les plaintes seront examinés afin que nous puissions continuer à améliorer notre service client.

2.8 Politique de confidentialité

La politique de confidentialité de Coolongalook Parc Aventure peut être consultée sur le site internet de Coolongalook Parc Aventure (page « Politiques et termes »).

3. Bons cadeaux

3.1 Conditions générales

Les bons cadeaux sont valables un an à compter de l'achat. La date d'expiration du bon cadeau y sera indiquée et ne pourra plus être utilisé après cette date.

Les bons ne peuvent pas être remplacés en cas de perte, de vol ou de destruction.

Les bons ne peuvent être ni remboursés ni échangés contre de l'argent liquide ou d'autres bons d'une valeur libellée.

Les bons ne peuvent être vendus ou cédés à des tiers sans notre accord. Si nous donnons notre consentement, ce consentement peut être soumis à toutes les conditions que nous imposons. En tout état de cause, vous ne pouvez pas vendre les bons par internet sans notre accord écrit exprès, que vous devez obtenir avant de procéder à une telle vente. Nous nous réservons le droit de refuser à tout moment toute vente de bons d'achat par vous à un tiers.

Les bons cadeaux sont valables uniquement pour l'activité indiquée sur le bon et ne peuvent pas être utilisés sur d'autres produits Coolongalook Parc Aventure.

3.2 Procédure d'annulation et de remboursement

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

3.3 Mise à jour sur le coronavirus COVID-19

Nous honorerons tout bon cadeau expirant pendant la période pendant laquelle il nous a été conseillé de rester à la maison pendant la période de confinement. Veuillez nous appeler +33 (0)9 83 48 61 94 ou envoyer un e-mail à contact@coolongalook-parc-aventure.com afin que nous puissions honorer votre bon cadeau et vous réserver une aventure.